

Réunion T1, T2, T3

Circonscription Auxerre 3

La circonscription d'Auxerre III:

Une densité de population faible pour une superficie étendue.

Une ruralité importante.

De nombreuses écoles avec peu de classes...

Nb d'écoles publiques de 1 à 2 classes

42

Nb d'écoles publiques de 3 à 5 classes

19

Nb d'écoles publiques de 6 à 10 classes

6

...et des multi-niveaux:

Pré-élémentaire	52
Pré-élémentaire + CP	6
Pré-élémentaire + CP + CE1	2
Pré-élémentaire + CE1	1
Pré-élémentaire + CE2	1
CP	11
CP + CE1	16
CP + CE1 + CE2	2
CE1	4
CE1 + CE2	14
CE1 + CE2 + CM1 + CM2	1
CE2	5
CE2 + CM1	9
CE2 + CM1 + CM2	10
CM1	3
CM1 + CM2	22
CM2	4
Nombre total de classes	163

La circonscription

IEN CCPD : M. Le Granché Stéphane

Secrétariat circonscription : Mme BRECHAT Annie

CPC : Mme CHRIST Katia

CPC : Mme HUTIN Nathalie

ERUN : M. CORDE Yohann

Chargée de mission LVE : Mme CHEVALIER Julie

Assistant de prévention : M. TOURNAYRE Rémy . Intervient pour les circonscription de Sens 1, Sens 2, Avallon et Auxerre III.

Communication avec la circonscription

Pendant les temps de présence dans les écoles, vous dépendez de la circonscription Auxerre III.

Les communications se font par l'intermédiaire du secrétariat pour toutes démarches liées à:

- Des demandes d'autorisation d'absence ou de congé,
- La communication d'arrêt de travail (en 1 exemplaire),
- Toutes autres demandes d'ordre administratif.

Secrétaire de circonscription Mme Annie BRÉCHAT - Ce.Secaux3@ac-dijon.fr

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez directement contacter les conseillères pédagogiques de la circonscription en plus de vos tuteurs de terrain (PEMF et INSPE):

Mme Nathalie HUTIN >> cpc2aux3@ac-dijon.fr

Mme Katia CHRIST >> cpcaux3@ac-dijon.fr

Vous communiquez par courriel en utilisant **exclusivement** vos boites mails professionnelles (@ac-dijon.fr).

Votre année de néo-titulaire, T2 ou T3.

Pour les T1:

1 visite des tuteurs de l'an passé (PEMF + INSPE)

1 visite par une conseillère pédagogique de la circonscription (renouvelable si besoin)

Pour les T2:

1 visite par une conseillère pédagogique de la circonscription (renouvelable si besoin)

Pour les T3:

1 visite par l'IEN de circonscription (renouvelable si besoin).

Pour tous, la formation continue:

Le plan de formation de 18h avec une nouvelle particularité : les plans français et mathématiques.

Consolider la construction des compétences professionnelles que les professeurs doivent acquérir pour l'exercice de leur métier. Ce référentiel de compétences est publié au [Bulletin officiel du 25 juillet 2013](#).

Les objectifs:

Faire évoluer ses pratiques, être capable de les modifier, de changer son regard,

Développer une démarche de réflexion collective (par cycle, par projets...),

S'impliquer dans la vie de son établissement...

Trois qualités à exercer : créativité, travail en équipe, esprit critique.



Les visites

Une visite dans l'année à organiser selon les disponibilités de chacun.

Un caractère formatif avant tout qui s'organise autour d'un « avant », un « pendant », et un « après »:

Avant >> Programmer la visite et communiquer (alerter) en cas de difficulté.

Compléter et renvoyer la fiche : « **GRILLE DE CO-ÉVALUATION DU PROFESSEUR DES ÉCOLES DANS LE CADRE D'UNE VISITE D'ACCOMPAGNEMENT** »

Pendant >> Présenter une séance dans la continuité de ce qui est fait d'habitude.

Faciliter la visite en présentant les documents nécessaires à l'observation du formateur

et qui témoignent de la gestion de la classe et des apprentissages des élèves

(cahier

d'appel, cahier journal, progressions, fiches de préparation, travaux d'élèves...)

Après >> Prendre connaissance de son rapport de visite.

Revenir vers les conseillères pédagogiques pour tout élément non compris.

La formation

18 h de formation continue incluses dans les 108h d'obligations réglementaires de service:
Cf <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo8/MENH1303000C.htm>

Elles sont consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue.

Les actions de formation continue doivent représenter au moins la moitié des dix-huit heures et être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques.

La particularité des plans français et mathématiques.

La particularité des plans maths et français

- Offrir une formation intensive en français et en mathématiques aux professeurs des écoles à 1/6 des enseignants d'une circonscription tous les 6 ans,
- Développer une dynamique de formation au plus près des besoins du terrain.

La philosophie:

« Nouveaux modèles de formation fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : par l'analyse des pratiques, par des observations croisées, par l'élaboration d'outils communs.

Esprit d'équipe encouragé »

(Cf Circulaire de rentrée)

Déploiement du plan :

- Une formation nationale obligatoire qui impacte nécessairement le déploiement des plans départementaux de formation du fait de la mobilisation importante des remplaçants.

- C'est l'équivalent d'une semaine de formation approfondie
(5 jours annuels = 30 heures)

- ▶ en mathématiques
- ▶ en français

Pour 1/6 des enseignants chaque année sur 6 ans.

Pour les autres 4/6, 18 heures d'animation pédagogique :

6 h maths + 6 h français + 6 h autres

Autrement dit...

Année 1 : 2020 – 2021

1/6 des enseignants : formation 30 heures maths / constellations

1/6 des enseignants : formation 30 heures français / constellations

4/6 des enseignants : animation pédagogique

(6 h français+ 6 h maths + 6 h autres)

Sur les 6 ans, chaque groupe aura participé aux 3 formations.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Groupe	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Groupe A	Français 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Mathématiques 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)
Groupe B	Mathématiques 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Français 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)
Groupe C	18 heures d'animation pédagogique (*)	Français 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Mathématiques 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)
Groupe D	18 heures d'animation pédagogique (*)	Mathématiques 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Français 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)
Groupe E	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Français 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Mathématiques 5 jours = 30 h
Groupe F	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Mathématiques 5 jours = 30 h	18 heures d'animation pédagogique (*)	18 heures d'animation pédagogique (*)	Français 5 jours = 30 h

Construction d'une posture et de gestes professionnels

Une attitude exemplaire (tenue correcte, assiduité, ponctualité, langage, relations entre adultes face à élèves, relations avec les élèves, relations avec les familles...).

Attention vie privée/vie publique(cf réseaux sociaux).

Par rapport aux élèves:

-respecter,

-rendre autonome,

-développer de l'ambition pour chacun d'eux quelque soient leurs difficultés (parcours solaires, orientations...),

-gérer l'hétérogénéité (école inclusive).

La structuration de la classe et des apprentissages :

L'aménagement des lieux. Votre niveau d'exigence.

Les apprentissages : plusieurs niveaux qui s'emboîtent du cycle à la séance.

Le cycle – L'année – la période – la semaine – la journée – la séance.

Des outils pour s'organiser dans le temps:

- À longs termes >> Elaboration des programmations périodiques en référence aux attendus de fin d'année et aux repères annuels de progression,

Cf <https://eduscol.education.fr/cid152614/attendus-fin-annee-reperes-annuels-progression-la.html>

– À moyens et courts termes : l'emploi du temps, des progressions de séquences,

- Quotidiens : le cahier journal (planning hebdomadaire, présentation de journée), les fiches de préparation (des séquences composées de séances (domaine, objectif, organisation matérielle, déroulement)).

L'évaluation tout au long de la carrière : Le PPCR

Décret 2017-086 du 5 mai 2017.

Visites organisées aux 6^e, 8^e et 9^e échelon.

Visé à une accélération du parcours pour que tout PE puisse accéder plus rapidement à la hors classe.

Durée dans
l'échelon

du 1^{er} au 2^e

1 an

du 2^e au 3^e

1 an

du 3^e au 4^e

2 ans

du 4^e au 5^e

2 ans

du 5^e au 6^e

2 ans et 6 mois

du 6^e au 7^e

3 ans

ou

2 ans

du 7^e au 8^e

3 ans

du 8^e au 9^e

3 ans et 6 mois

ou

2 ans et 6 mois

du 9^e au 10^e

4 ans ou 3 ans

du 10^e au 11^e

4 ans

Un métier évolutif.

Enseigner:

- classe normale (1^{er} degré),
- réseau d'éducation prioritaire (REP, REP+) (1^{er} degré)
- ASH (1^{er} et 2nd degrés)...

Prendre des responsabilités, conseiller et former:

1^{er} degré >> directeur d'école (après 3 ans d'exercice), CPC, CPD, PEMF, coordonnateur de réseau, chargé de mission, ERUN...

2nd degré >> directeur de SEGPA, coordonnateur ULIS collège/lycée...

Encadrer, piloter (1^{er} et 2nd degrés):

Inspecteur de l'éducation nationale, chef d'EPLE...

**Très bonne année scolaire à
toutes et à tous.**

